



**Chambre  
des Députés**  
GRAND-DUCHÉ  
DE LUXEMBOURG

Madame Diane Adehm  
Présidente de la Commission des  
Finances

Luxembourg, le 1er avril 2025

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Madame Liz Braz relative à l'analyse de la création d'un registre des crédits national sous gouvernance publique.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Président de la Chambre des Députés

Fernand Etgen  
Vice-Président de la Chambre des Députés